

# EN EURE-ET-LOIR

## DOSSIER : Elections départementales 2015

Le département d'Eure-et-Loir comprend désormais 15 cantons :

- canton n° 1 : Anet
- canton n° 2 : Auneau
- canton n° 3 : Brou
- canton n° 4 : Chartres 1
- canton n° 5 : Chartres 2
- canton n° 6 : Chartres 3
- canton n° 7 : Châteaudun
- canton n° 8 : Dreux 1
- canton n° 9 : Dreux 2
- canton n° 10 : Epernon
- canton n° 11 : Illiers-Combray
- canton n° 12 : Lucé
- canton n° 13 : Nogent-le-Rotrou
- canton n° 14 : Saint-Lubin-des-Joncherets
- canton n° 15 : Voves

## Elections départementales des 22 et 29 mars 2015

La carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014 afin qu'ils soient mieux adaptés aux équilibres démographiques de chaque département. Les nouvelles délimitations des cantons s'appuient sur les chiffres des populations légales publiés par l'INSEE le 27 décembre 2013. Cette nouvelle carte permettra une représentation plus équitable du nombre d'habitants par élu.

### LES NOUVELLES LIMITES CANTONALES EN EURE-ET-LOIR

Décret n° 2014-231 du 24 février 2014

Date : 17 décembre 2014

